

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 10/10/2024
Reçu en préfecture le 10/10/2024
Publié le 14/10/2024
ID : 974-249740101-20241010-2024_111_BC_7-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 octobre 2024

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 9
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 3

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE SEPT OCTOBRE à 14 h 00,
le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port.,
après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN,**
Président.

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2024_111_BC_7
Participation financière à l'Atelier
Quartier Mobile Ouest (ex Bricobus)
porté par les Compagnons Bâisseurs
de la Réunion sur la période 2024

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Olivier HOARAU - M. Philippe LUCAS

Nombre de votants : 13

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Irchad OMARJEE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Christophe DAMBREVILLE

NOTA :

Le Président certifie que :

ÉTAIENT REPRESENTÉ(E)S :

- la convocation a été faite le :
1 octobre 2024

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
14/10/2024

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Henry HIPPOLYTE procuration à M. Olivier HOARAU - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE procuration à Mme Mélissa COUSIN

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 OCTOBRE 2024

AFFAIRE N°2024 111 BC 7 : PARTICIPATION FINANCIÈRE À L'ATELIER QUARTIER MOBILE OUEST (EX BRICOBUS) PORTÉ PAR LES COMPAGNONS BÂTISSEURS DE LA RÉUNION SUR LA PÉRIODE 2024

Le Président de séance expose :

Contexte

Depuis 2020, les Compagnons Bâisseurs ont été retenus lors d'un « Appel à Manifestation d'Intérêt » par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires pour développer un bricobus dans les Quartiers de la Politique de la Ville (QPV). Cette action collective, itinérante et mobilisatrice localement est basée sur les capacités à agir, l'engagement solidaire et bénévole de chacun, qui permet de structurer des interventions techniques sur l'habitat et par la même de repérer des familles en difficultés.

Le bricobus QPV est devenu un outil essentiel pour lutter contre l'habitat indigne sur le Territoire de l'Ouest. Ce partenariat est un engagement fort qui, à travers ses actions permettent au territoire de planifier, coordonner cette lutte.

Le renouvellement annuel de cette collaboration a permis au bricobus QPV d'évoluer et de s'adapter aux besoins du territoire. Ainsi, l'année 2024, l'ancien bricobus QPV est devenu l'Atelier de Quartier Mobile Ouest. L'Atelier de Quartier Mobile Ouest s'ouvre vers d'autres parcs de logement social qui sont situés hors du QPV,

Bilan 2023

Pour l'année 2023, les Compagnons Bâisseurs de la Réunion se sont centrés sur la Commune du Port .

L'objectif était d'accompagner les ménages dans leurs travaux d'Auto Réhabilitation Accompagnée (ARA) ;

- des dépannages pédagogiques, conseils et outillage ,
- l'accompagnement des habitants « relais » et des groupes de femme dans la participation de projets collectifs de quartier ;
- la facilitation de projets multi-acteurs de quartier (médiation entre association de quartier, médiatrices de rue, ville, acteurs et entreprise locales...) ;
- l'organisation et l'animation de rencontres collectives sur des thématiques variées et réfléchies avec les habitants (maîtrise d'énergie , ateliers techniques, socio-culturel, participation à la vie de quartier et amélioration du cadre de vie).

Sur la commune de Le Port, ont été réalisés :

- 12 chantiers ARA ;
- 81 Dépannages pédagogiques (Titan, Rico Carpaye, ZUP 1,2,4) ;
- 13 Animations collectives ;
- 12 Accompagnements personnalisés (bénéficiaires chantiers ARA/ hors ARA)

Les demandes ont été nombreuses sur l'ensemble des résidences. L'année porte à porte pour mobiliser les locataires toutes les fois que cela lui paraît

Bilan Financier 2023 sur la commune du Port

CHARGES		PRODUITS	
Achats (matériaux, fournitures, déplacements, équipements)	13 389€	Etat (<i>plan pauvreté</i>)	19 500€
Charges de personnels (63-64)	68 640€	Ville Le Port	18 000€
Charges de structure (606-61-62-65-68)	14 280€	CAF	12 779€
		Bailleurs (TFPB)	44 060€
Total des charges	96 309€	Total des produits	94 339€
Solde créditeur (excédent)		Solde débiteur (déficit)	1 970€
Total général	96 309€	Total	96 309€

Pour l'année 2024

Les Ateliers de Quartier Mobile Ouest (AQMO)

Suite à ces dernières années d'expérimentation sur le Territoire de l'Ouest, il a été nécessaire de faire évoluer le dispositif en AQMO. Le zonage reste principalement les Quartiers Politiques de la Ville mais va s'élargir à d'autres secteurs.

Programmation des activités 2024

La répartition sur le territoire est la suivante :

- La POSSESSION

SHLMR : Orion / Fronton

HORS QPV

SEDRE : Bois Demoiselle/Bourbon Pointu/ Fleur Jaune

SEMADER et logements privés : centre ville de la Possession

- LE PORT

SEMADER : Titan / Evariste de Parny, SHLMR : Zup 1, 2 ,4 / Petite Pointe

SIDR : Piemontais / St-Exupéry / Chocas, SODIAC : Océanien / Mascarine

-SAINT-PAUL :

SIDR : Corbeil Etang / St- Louis / Ismérie

SEMADER : Bibasses / Pistaches / Sapotilles

SEDRE : Le Lavoir / Gradins / Calade / Quatre canons

- SAINT-LEU :

SIDR : Caravelle

SEMADER : Tamarin 1 et 2

- TROIS-BASSINS :

Pour 2024, un atelier support sur le terrain est prévu pour définir les futurs secteurs de 2025.

Financement 2024

Le plan de financement prévisionnel 2024 :

CHARGES		PRODUITS	
Achats (matériaux, fournitures...)	49 380€	FSE +	92 000€
Charges personnels	189 683€	CAF	38 787€
		Communes	40 000€
Charges de la structure	26 724€	Bailleurs	64 000€
		Territoire de l'OUEST	31 000€
Total	265 787€	Total	265 787€

Au total, le projet pour la période 2024 est estimé à 265 787€. La participation du Territoire de l'Ouest au fonctionnement est de 31 000€ selon le plan de financement prévisionnel.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/09/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement et Logement du 04/09/2024.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **VALIDER** la participation du Territoire de l'Ouest à hauteur de 31 000€ pour le projet Atelier Quartier Mobile Ouest 2024;
- **VALIDER** le projet de convention pour « Atelier Quartier Mobile Ouest 2024 » ;
- **AUTORISER** le Président à signer la convention entre le Territoire de l'Ouest et les Compagnons Bâisseurs et tous les actes y afférents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président